

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 44 (1908)
Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

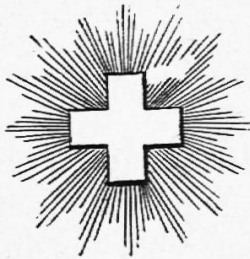
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Lettre de Paris.* — † *Louis Roux.* — *Chronique scolaire: Genève. Jura bernois. Berne. Vaud.* — *Correspondance.* — PARTIE PRATIQUE: *Avis divers pour la tenue de classe.* — *Récitation.* — *Calcul oral.* — *Dessin: Dahlia simple.*

LETTRE DE PARIS

Un de mes anciens élèves, garçon intelligent, bon observateur et très curieux des choses de notre profession, a fait récemment un stage dans la classe de *perfectionnement* de la rue des Ecluses-Saint-Martin, et il a rédigé pour mon usage un petit rapport sur ce qu'il y a vu de plus digne d'intérêt. Je vais extraire l'essentiel de sa relation pour servir de complément à ma précédente lettre.

1. *Les anormaux.* — *Tares physiologiques.* Ces enfants, au nombre de 18, présentent, dans le développement général de leur corps, un retard de 1 à 8 ans sur la normale de leur âge (9 à 13 — 20 ans). Ce retard s'accuse principalement dans les dimensions de la boîte crânienne. Un seul élève est normal; mais il a eu trois frères morts de méningite. Beaucoup de ces arriérés portent sur le crâne des traces de chute. Aucun n'a d'infirmité apparente (bec de lièvre, etc); un d'entre eux, toutefois, dans la forme générale du crâne, a une tête d'oiseau.

Hérédité. Il est difficile à l'instituteur de se renseigner exactement sur les origines de l'enfant et de connaître les tares ou vices de ses ascendants. J'ai pu néanmoins savoir que $\frac{5}{18}$ des élèves sont fils de vieux, $\frac{4}{18}$ fils de peintres (emploi de la céruse), $\frac{2}{18}$ fils d'étrangers (Italiens, Belges), $\frac{5}{18}$ fils d'alcooliques ou de déclassés;

presque tous les parents, d'ailleurs, se désintéressent de leurs enfants ($\frac{15}{18}$) ; il en est même qui les encouragent dans leurs vices et dans leur mauvaise attitude vis-à-vis du maître ($\frac{2}{18}$).

Tares morales. Aussi ces pauvres êtres sont-ils d'une nature fruste et souvent vicieuse. Impulsifs, incapables d'efforts soutenus (instables), menteurs, égoïstes ; malpropres, batailleurs et voleurs, ce sont là leurs défauts communs. Plusieurs ($\frac{5}{18}$) ont un vice secret.

Au point de vue intellectuel, l'ensemble de la classe est très disparate. Tel enfant *sait* son livre de lecture par cœur, quoique ne sachant pas lire ; le même peut compter jusqu'à 12 en alignant des objets, mais ne peut pas compter jusqu'à 6 autrement ; tel autre fait toutes les divisions et sait à peine lire ; tel autre encore (13 ans), très habile de ses mains et intelligent dans son travail manuel, lit comme un petit enfant normal ayant trois mois de classe.

2. *L'éducation des anormaux.* — La tâche du maître est donc très compliquée : il faut soustraire l'enfant à ses mauvaises fréquentations, atténuer les mauvaises influences domestiques qu'il subit, lui faire perdre ses mauvaises habitudes et lui en faire prendre de bonnes, dégrossir un peu sa nature fruste, augmenter son degré de « stabilité », éveiller en lui le sens moral et soumettre ses facultés d'esprit à un entraînement régulier et progressif.

Développement physique. Les anormaux prennent une partie de la leçon de gymnastique avec les normaux du cours supérieur. Ils sont soumis d'autre part à des exercices d'orthopédie musculaire.¹

Bonnes influences. A l'école de la rue de Belzunce, on a donné à chaque fillette anormale trois tutrices, dont deux encore élèves (cours complémentaire) et une ancienne élève (jeune fille ou jeune femme).

a) Les deux plus jeunes tutrices (petites mères) surveillent leur pupille dans la cour de récréation. Elles participent à son entretien, ainsi qu'à son éducation intellectuelle et morale. Elles organisent des rondes, montrent à danser, donnent de petites leçons de choses dont elles font elles-mêmes les frais. Cette action se pour-

¹ Signalés dans le programme communiqué par M. Belot. Voir la précédente lettre.

suit dans la classe même. Chaque tutrice à tour de rôle devient monitrice. Pendant les vacances, plusieurs « petites mères » continuent de surveiller leur pupille, l'invitent à la campagne pour quelques jours, ou correspondent avec elle.

En somme, chaque anormale est l'objet d'une surveillance autant que possible constante et d'une protection de tous les instants.

Cette œuvre de protection fraternelle, on a voulu la transporter rue des Ecluses-Saint-Germain, à l'école des garçons. Elles ne m'ont pas paru y donner de résultat sensible. Tandis que les fillettes prennent très au sérieux leur rôle de « petite mère », une tâche analogue semble aux garçons un fardeau et ils s'en désintéressent fort. Ils ne prennent de goût qu'à l'aide qu'il prêtent au maître en qualité de moniteurs.

b) La tutrice la plus âgée (ancienne élève) exerce une influence beaucoup plus restreinte sur sa pupille anormale. Son action dépend d'une foule de facteurs et je n'ai pu savoir en quoi elle consiste réellement. Cependant chacune de ses anciennes élèves concourt dans la mesure de ses moyens aux dépenses qu'entraîne la classe d'anormales.

Education intellectuelle et morale. — Ces enfants étant essentiellement « instables », il importe avant tout de développer chez eux la volonté, tout en évitant de lasser leur attention par des leçons ardues. On les soumet, dans ce but, à des exercices réguliers et gradués d'*orthopédie* dont le programme, bien qu'encore incertain et flottant, témoigne d'un grand esprit d'observation et d'une véritable ingéniosité.¹ D'autre part, les *leçons* doivent, sans exception, être aussi *intuitives* que possible et mettre sans cesse en jeu l'activité des enfants.

Ainsi pour une leçon de calcul, le maître a devant lui une balance, un mètre, une série de poids, des mesures de capacité, des crayons, des haricots, des billes, etc., et toutes les opérations sont rendues concrètes. Les enfants font eux-mêmes les pesées, les mesurages, et vérifient effectivement les résultats obtenus par le calcul.

S'agit-il d'une leçon de grammaire, sur le pronom, par exemple,

¹ Voir ce programme dans la lettre du 17 octobre dernier.

on fait jouer une scène par les enfants, et chaque élève disant tour à tour, je, tu, il, nous, etc., comprend mieux et plus vite, sinon la nature et l'emploi, du moins le mécanisme de cette partie du discours. En outre, cette « action » satisfait au besoin de mouvement qui est si impérieux chez les anormaux.

On voit combien il est nécessaire que l'instituteur s'ingénie à créer sans cesse et à utiliser une foule de petits procédés propres à donner ce caractère intuitif à tout son enseignement. Variables suivant les leçons, les moments de la journée, les différents élèves, il s'en présente chaque jour de nouveaux à l'esprit d'un maître actif intelligent et tant soit peu entraîné.

Système disciplinaire. — De même que les procédés d'instruction doivent souvent varier avec chaque élève de la classe, de même il y a en quelque sorte un système disciplinaire pour chaque enfant. Tel est impulsif, coléreux, volontaire : une punition inopportune le jetterait dans un accès de rage ; il faut trouver le mot qui le ramènera au calme ou à la docilité. Un autre est apathique et ne peut être tiré d'une passivité quasi-animale que par l'appât des récompenses matérielles. En un mot, il faut que le maître connaisse bien chaque caractère et lui applique un traitement particulier. C'est une des raisons pourquoi les classes d'anormaux ne devront jamais compter qu'un nombre relativement petit d'écouliers.

Les résultats. — Les résultats généraux déjà obtenus sont encourageants.

Au point de vue physique, les enfants font en une année des progrès de 15 mois à 2 ans.

Au point de vue intellectuel, il en font qu'on peut estimer de 15 ou 16 mois à 3 et 4 ans. Aucun ne demeure stationnaire.

Au point de vue moral, ils arrivent à perdre nombre de mauvaises habitudes.

Je n'ai vu que des classes d'anormaux nouvellement créées ; mais réellement l'œuvre accomplie dans ces classes est déjà considérable. J'ai pu comparer des cahiers d'élèves et des résultats d'interrogations séparés par un an d'intervalle ; cette comparaison est fort suggestive. Des enfants qui, dans les classes ordinaires,

restaient sur place, se remettent à travailler et regagnent lentement leurs camarades normaux.

Il est donc souhaitable que, conformément au vote émis par la Chambre des députés, tout groupe de 10 à 15 classes ait sa classe de 10 à 15 anormaux. Il serait bon aussi que les maîtres désignés pour ces « classes de perfectionnement » pussent faire au préalable un stage d'un mois auprès d'un collègue déjà expert : ils bénéficieraient ainsi de ses trouvailles en faisant l'économie de ses tâtonnements.

H. MOSSIER.

† **Louis Roux.**

Vendredi 13 novembre dernier, une foule nombreuse — il y avait congé officiel pour les établissements d'instruction secondaire — a rendu les derniers devoirs à un homme excellent, M. Louis Roux, professeur de physique et mécanique à l'Ecole industrielle cantonale, ancien directeur de cet école, ancien municipal et directeur des écoles de Lausanne.

Originaire de Sainte-Croix, M. Louis Roux était fils de M. Benjamin Roux, qui fut instituteur à Mont-la-Ville, de 1842 à 1862, et inspecteur scolaire dès la création de ces fonctions, en 1865.

M. Benjamin Roux eut sept enfants dans l'enseignement, soit trois fils et quatre filles : MM. Louis Roux ; Félix Roux, ancien directeur de l'Ecole industrielle cantonale, et aujourd'hui professeur de sciences naturelles au Gymnase scientifique et à l'Ecole de commerce ; le Dr César Roux, professeur de chirurgie à l'Université de Lausanne ; Mmes Grandjean-Roux, brevetée en 1863, institutrice au Brassus ; Guignard-Roux, brevetée en 1867, institutrice à Chardonne ; Marie Amstein-Roux, brevetée en 1871, a desservi les postes d'Ollon, de Villeneuve et de Bière ; Knecht-Roux, brevetée en 1882, institutrice aux écoles primaires de Lausanne.

M. Louis Roux était l'aîné de cette belle famille d'enseignants (voir notre article du 6 octobre 1906 : *Une dynastie d'enseignants et un nid de pédagogues.*)

Ajoutons que M. Louis Roux a été président de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, qu'il dirigea avec tact et pondéra-

tion dans la période agitée de 1886 à 1889. Il portait un vif intérêt à notre association et à *l'Edicateur*. Au moment où Lausanne fut désigné comme siège du journal, Louis Roux s'est réjoui de ses progrès et ne s'est pas fait faute de prodiguer de sagaces conseils et de judicieux avis à ses jeunes amis. *La Romande* et la Rédaction de *l'Edicateur*, en particulier, garderont à Louis Roux un souvenir fidèle et reconnaissant.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — On sait que, par un très bel effort, tout un ensemble d'écoles professionnelles a été créé à Genève, au cours des vingt ou trente dernières années. Mais, plusieurs de ces institutions d'apprentissage, celles destinées aux jeunes gens se vouant à l'industrie, ayant été fondées à des époques différentes, sous la poussée de tendances et de préoccupations diverses, n'offraient pas entre elles une coordination suffisante. Un projet de loi déposé récemment au Grand Conseil par le Conseil d'Etat, a pour but de leur donner l'unité nécessaire. Ce projet ne crée pas un nouvel établissement ; il réunit simplement sous le nom d'*Ecole des arts et métiers* plusieurs des institutions existantes. Cette Ecole comprendrait cinq sections, à savoir : celles des métiers, des arts industriels, de construction et génie civil, de mécanique (pour ouvriers mécaniciens), de mécanique supérieure et électro-technique (pour techniciens). Chacune de ces sections aura à sa tête un doyen choisi parmi les professeurs ou les chefs d'atelier. Un chef de service établira les relations entre les diverses sections. Le chef de service et les cinq doyens formeront le Conseil de l'Ecole. En outre, une Commission de vingt-cinq membres sera instituée pour surveiller l'enseignement et maintenir constamment le contact entre l'Ecole et l'industrie. Cette Commission comprendra des industriels, des artistes, des artisans et des ouvriers. Le Conseil de l'Ecole et la Commission de surveillance seront présidés par le conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique. C'est très probablement en janvier prochain que la discussion de ce projet de loi viendra au Grand Conseil.

*** **Union des instituteurs primaires genevois.** — Dans leur assemblée du 15 octobre dernier, les deux sections de l'U. I. P. G. se sont occupées du *matériel pour l'enseignement intuitif*. De la discussion très intéressante qu'a soulevée cette question, il ressort que les collections actuelles gagneraient à être modifiées et complétées. Elles se composent très souvent d'objets hétéroclites ou de tableaux peu artistiques, d'origine étrangère, qui ne représentent guère la vie de chez nous. L'idée de donner des séances périodiques de projections lumineuses a rencontré l'adhésion unanime. Le vœu formulé dans la section des dames, que chaque école soit dotée de stéréoscopes et de collections photographiques, a paru également digne d'attention. Une commission a été chargée de l'étude approfondie de la question.

Dans la section des messieurs, M. Corbaz a parlé du *rétablissement des cours*

du soir à la campagne. L'idée, très favorablement accueillie, fera l'objet d'un rapport présenté par la Commission nommée à cet effet.

Le nombre des participants à cette réunion (soixante dans la section des messieurs et un nombre à peu près égal dans la section des dames) est une preuve de la vitalité de notre Société et de l'intérêt qu'attachent ses membres au perfectionnement constant des études.

JURA BERNOIS. — **Courtelary** a inauguré un nouveau collège, le 8 novembre dernier. La population tout entière a pris part à cette belle fête, qui a été honorée de la présence de M. le Dr Gobat, directeur par intérim du Département de l'Instruction publique. Parmi les invités, on cite MM. Gylam, inspecteur scolaire de l'arrondissement ; Locher, préfet ; Gobat, président du tribunal ; Pierre César, curé de St-Imier.

Un cortège, dans lequel toutes les sociétés locales étaient représentées, partit de la place de la gare et s'arrêta devant la vieille maison d'école, à laquelle M. Langel, instituteur, dit un dernier adieu. Il se remit en marche pour la halle de gymnastique, où les clefs du nouveau collège furent remises par M. le maire Belrichard au président de la commission scolaire, M. le pasteur Quinche. Le nouveau bâtiment a été bâti sur les plans de MM. Renck et Wuilleumier, architectes à Tavannes. Tous les élèves ont reçu à cette occasion une médaille commémorative offerte par la Société de fromagerie de Courtelary et frappée par MM. Holy frères à St-Imier.

BERNE. — **Un jubilé.** — M. Grünig, maître secondaire à Berne et ancien rédacteur du *Berner Schulblatt*, a fêté, au milieu de ses amis et des représentants de l'autorité, le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. Cette fête a eu lieu le samedi, 7 novembre, à l'hôtel des Boulangers. La partie la mieux réussie peut-être a été le discours de M. Grünig racontant ses luttes en faveur du progrès dans la ville fédérale. L'opposition ne cessa qu'en 1877, par la sanction populaire qui confirmait par 700 voix contre 340 le directeur des écoles du quartier de la Lorraine.

*** **Grellingue.** — Ce village a célébré par une fête modeste, le samedi 14 novembre, le 30^{me} anniversaire de l'activité de M. Jean Meury, instituteur dans cette localité.

† **Hans Mürset.** — Les journaux politiques annoncent le décès de M. Hans Mürset, instituteur à l'école de la Länggasse à Berne, et député au Grand Conseil. Il était né en 1863 à Berne, où son père occupait les fonctions de secrétaire de l'hôpital de l'île. Il avait fréquenté l'école normale de Münchenbuchsee, et, après avoir tenu quelques années une école de campagne, il avait été appelé à la direction d'une classe primaire à la Länggasse. Mürset s'occupait beaucoup de questions d'utilité publique. C'était un excellent directeur de chant, qui a fait faire des progrès aux sociétés qu'il a dirigées. En 1902, il fut élu député au Grand Conseil, où il représentait le parti radical. Dans cette assemblée, il s'occupait principalement de questions scolaires. C'était un orateur calme, clair, bien documenté. Il s'est surtout occupé de la réorganisation des écoles normales et de

l'amélioration du traitement des maîtres primaires. Il a publié sur ces questions deux brochures qu'on consultera longtemps avec fruit.

Depuis deux ans environ, il avait dû se faire remplacer dans son école pour cause de maladie. Il n'en était pas moins très actif, et dans son repos forcé il a terminé un nouveau mémoire sur l'état des traitements du corps enseignant au 1^{er} octobre 1908. M. Mühlethaler en a donné quelques extraits dans la dernière réunion du synode cantonal.

Avec Hans Mürset disparaît un des instituteurs les plus influents de la ville fédérale, que l'expérience avait formé et qui, par ses relations nombreuses, avait acquis un sens pratique des affaires utile à ses collègues. C'est un brave cœur et un homme d'école excellent qui s'en est allé, laissant en exemple au corps enseignant sa vie toute d'activité et de dévouement au bien public. H. GOBAT.

VAUD. — **A propos du cours de gymnastique de Lugano.** — C'est avec un vif intérêt que nous avons lu la charmante poésie de notre collègue Roulier à propos du cours de gymnastique qui s'est donné du 17 août au 5 septembre à Lugano.

Il faut, cela va sans dire, avoir, comme nous, suivi le cours pour goûter toute la saveur, tout le charme des vers de M. Roulier.

En parcourant ces lignes débordantes de finesse et de malice, aussi bien que de justesse, nous avons revu comme dans un rêve les principales péripéties de notre séjour à Lugano : journées bien remplies, soirées joyeuses, promenades merveilleuses dans le site incomparable de Lugano, etc. Depuis l'inoubliable et gracieuse réception des régents tessinois, jusqu'à la fameuse Inspection, rien n'a été omis, tout a été relaté avec une rigoureuse exactitude et un pittoresque admirable ; c'est pourquoi nous tenons de féliciter notre collègue Roulier pour son travail, qui constitue un charmant souvenir de notre cours de gymnastique au Tessin.

A. GOY.

*** **Cours complémentaires.** — Quand paraîtront ces lignes, les cours complémentaires auront commencé dans tout le canton. Rien de particulier à signaler dans la circulaire du Département. Relevons cependant le fait que le « *Jeune Citoyen* » devient obligatoire pour maîtres et élèves et tend à s'implanter comme manuel en usage dans nos cours complémentaires. Personne ne s'en plaindra, les maîtres moins que les autres, si le *Jeune Citoyen* continue, comme l'année dernière, à leur être adressé gratuitement. Un manuel unique offrirait bien certains avantages au point de vue de l'unité de l'enseignement et de l'uniformité des résultats, mais on tomberait dans la monotonie que le *Jeune Citoyen*, par son contenu varié, cherche à éviter. — Naguère, en mentionnant cette utile publication, la circulaire officielle renfermait une phrase ambiguë que chacun interprétait à sa façon : « Le *Jeune Citoyen* est adopté... » Maintenant on dit : « Le *Jeune Citoyen* est obligatoire pour maîtres et élèves. » Félicitons notre autorité supérieure d'avoir dissipé cette équivoque. Evidemment, en bonne logique, qui dit obligation dit gratuité, du moins avons-nous été accoutumés à l'envisager ainsi, et la gratuité du matériel d'enseignement devrait, semble-t-il, être accordée aux élèves des cours. En théorie, cela peut se soutenir, mais dans la pratique, la gratuité serait une faute. Le petit sacrifice que nos jeunes gens s'impo-

sent — et ils le font en général volontiers — en achetant de leurs deniers le *Jeune Citoyen*, nous semble amplement compensé par le profit direct qu'ils en peuvent tirer.

Souhaitons bon courage aux maîtres et élèves dans la campagne qui va s'ouvrir !

***** Ecoles primaires supérieures.** — Le Département de l'Instruction publique vient d'adresser aux maîtres des classes primaires supérieures une circulaire les informant qu'un cours de perfectionnement pour l'enseignement de l'allemand commencera samedi 14 novembre, à 2 h. de l'après-midi, sous la direction de M. le prof. Schacht, au Collège cantonal, à Lausanne. Ce cours gratuit sera entièrement à la charge de l'Etat, y compris les frais de transport des participants, mais il n'est destiné, entendons-nous bien, qu'aux porteurs du brevet primaire supérieur total ou partiel, et aux maîtres des classes primaires supérieures non porteurs du diplôme spécial. La circulaire ne dit pas la durée du cours, mais elle prescrit qu'il continuera chaque samedi jusqu'à une date indéterminée. Les maîtres chargés des cours complémentaires le samedi après-midi sont autorisés, après entente avec la Commission scolaire, à les donner exceptionnellement dans la soirée.

***** Sous la neige.** — Les journaux quotidiens ont suffisamment parlé de la triste aventure arrivée tout récemment à trois jeunes gens qui avaient tenté l'ascension de Haut de Cry, massif de la dent de Morcles. Quelque jugement qu'on puisse porter sur la témérité et la folie de semblables entreprises en cette saison, on se sent pris de pitié pour ces jeunes existences fauchées dans leur fleur et arrachées brusquement à l'affection de leurs parents. Dans le nombre — c'est pourquoi nous en parlons ici — se trouve un jeune collègue, M. Jules Guex, âgé d'une trentaine d'années, qui venait d'être appelé comme instituteur de la 1^{re} classe primaire d'Aigle, après avoir dirigé pendant quelques années l'école protestante de Saxon. A sa mère, à ses parents et amis, nous exprimons ici notre vive et sincère sympathie !

H. GAILLOZ.

CORRESPONDANCE ¹

Le fidèle compte-rendu que vous avez publié dans un des derniers numéros de l'*Educateur* de la réunion des Anciens Normaliens me rappelle la charmante poésie due à la plume de M. C. P., un vieux jeune, qui, au banquet d'Yverdon, puis à celui de Lausanne, s'est fait une réputation de maître major de table.

SOUVENIRS

Je rêve... Bientôt en silence
Accourent parler à mon cœur
Les souvenirs de mon enfance,
Douce images du bonheur.

Alors je revois mon village,
Tous ces lieux aimés d'autrefois,
D'humbles maisons dans le feuillage,
Le vieux clocher, les champs, les bois.

¹ Retardée.

Je revois aussi dans la rue
Le char, les bœufs et la charrue ;
Sous l'avant-toit, les passereaux ;
Dans les prés verts, les grands troupeaux.

Quand, à l'heure où le jour décline,
Chaque bruit s'endort lentement,
Je voudrais gravir la colline
Comme jadis, petit enfant.

Je voudrais m'asseoir à l'école
Où j'ai chanté, parfois pleuré,
Recommencer ma course folle
Dans le sentier de fleurs paré.

Puis, je voudrais jouer encore
Le soir, autour de la maison,
Et savourer à chaque aurore
De l'hirondelle la chanson.

Je voudrais te revoir, mon père,
Te revoir aussi, bonne mère,
Vous entourer de mon amour,
Vous dire « merci » chaque jour.

Hélas ! tous vains sont ces désirs :
Je ne reverrai plus ma jeunesse,
Plus jamais n'aurai ses plaisirs,
Sa fraîcheur, ni son allégresse !

.

Au printemps, l'oiseau chante encore,
La fleur s'épanouit toujours !
C'est la vie, heureuse d'éclorre,
C'est partout l'hymne des amours.

Mais, à l'automne de la vie,
Le ciel riant redevient brumeux,
La source première est tarie,
Résignons-nous, on est des vieux.

C. P.

Lue par son auteur au banquet des Anciens Normaliens, à Yverdon, en 1907 ; quelques collègues, absents à cette réunion, m'ont prié de vous l'adresser, Monsieur le Rédacteur, estimant que cette poésie dira beaucoup de choses aux vieux et les engagera à venir plus nombreux à nos réunions d'automne raviver d'heureux souvenirs en entonnant quelques chœurs patriotiques appris aux temps jadis.

G.-M.

PARTIE PRATIQUE

Avis divers pour la tenue de classe ¹.

(Notes manuscrites d'un cours donné à Genève vers 1850 par M. Ernest Naville.)

1. Vous devez à vos fonctions tout le temps de la classe. — Interdisez-vous sévèrement toute affaire privée pendant les séances de l'école. Ce n'est alors le moment ni de lire, ni de faire votre correspondance, ni de recevoir des visites. Les exceptions à cette règle ne peuvent être justifiées que par une nécessité absolument urgente. Voici un moyen sûr de vous diriger à cet égard. Vous ne serez pas un bon maître aussi longtemps que vous vaquerez à des occupations que la présence d'un inspecteur vous ferait interrompre ou dissimuler. Le sentiment habituel de la présence de Dieu doit devenir pour vous la première et la plus efficace des inspections.

2. Les obligations d'un donneur de leçons peuvent être considérées tout au plus comme commençant et finissant au son de l'horloge. La position du régent auquel on a confié la direction d'une école est différente. Vous ferez perdre beaucoup de temps aux élèves si vous ne songez pas à faire, en dehors des heures de classe, certains préparatifs nécessaires, comme de tracer des modèles, de parcourir le champ des leçons à donner, d'aviser aux mesures concernant l'entretien du matériel, etc. Le maître qui ne songe à ses élèves que lorsqu'il est en leur présence, poursuit, en général avec peine, une tâche qui lui paraît ingrate et difficile. Plus vous vous consacrez à vos fonctions, plus vous verrez croître l'intérêt sérieux qu'elles vous inspireront.

3. Un des points qui réclame le plus votre attention et vos préoccupations, c'est *l'ordre en toutes choses*. Que chaque chose soit à sa place, et que chaque exercice se fasse en son lieu. L'ordre est le moyen le plus sûr d'économiser le temps. C'est une des habitudes les plus précieuses à inculquer aux enfants. Ce qui serait à cet égard de la minutie dans une maison particulière devient presque une nécessité dans une école. En entrant dans la salle d'école (vous devez y être avant les élèves) assurez-vous par un coup d'œil que tout y est convenablement placé pour l'enseignement.

L'ordre et la propreté, qualités précieuses pour tous les hommes, doivent devenir chez un régent une habitude enracinée, un besoin, une *seconde nature* dans la vérité de cette expression.

4. Le principe auquel vous devez en appeler dans le maintien de la bonne discipline n'est pas l'obéissance que les enfants vous doivent personnellement. Certains maîtres affectionnent des formules telles que celles-ci : « Est-ce devant moi que l'on se permet ceci ? » — « C'est moi qui vous le dis. » — « Vous savez que moi je veux être obéi. » — Cette discipline du moi est tout à fait abusive.

Le principe de l'obéissance qui vous est due n'est pas votre personne, mais le devoir des élèves. Votre devoir n'est pas de les maintenir sous le joug et de prendre un certain plaisir mauvais à constater et exercer votre puissance ; mais

¹ L'ancienneté de ces préceptes n'ôte rien à leur actualité : de nos jours encore c'est l'oubli de l'une ou l'autre de ces règles qui amène l'indiscipline et l'insuccès.

au contraire de les habituer de plus en plus à n'avoir d'autre frein que celui qu'ils doivent trouver dans les avertissements de leur conscience. Gardez-vous donc de laisser considérer comme peu importantes les fautes qui ne se commettent pas en votre présence, d'attacher moins de gravité à la désobéissance lorsqu'elle a lieu à l'égard d'un autre que vous-même. Tout ordre légitime, qu'il sorte de votre bouche, de celle d'une personne qui vous remplace ou vous aide, de celle d'un moniteur désigné à cet effet, doit être également respecté.

5. Habituez les enfants à avoir un certain *respect* pour le local de l'école ; c'est un moyen de les former à des manières convenables et de faciliter la discipline. On ne vient pas à l'école comme dans la rue, on n'y crie pas, on n'y garde pas son chapeau sur la tête, etc. L'important, à cet égard, est l'exemple que vous donnerez.

6. Soyez *sobre de paroles*. Tout ce qui est commun perd de son prix dans le commerce. Il en est de même des mots. Si le maître prodigue les avis, les réprimandes, les menaces, s'il parle sans cesse, on l'écoute d'autant moins, on attache d'autant moins de prix à ce qu'il dit. Une parole rare au contraire a beaucoup plus de poids. On peut ajouter que la poitrine, organe qui souffre quelquefois chez les régents, se trouve bien de ce système.

7. *Parlez bas*, soit dans l'enseignement, soit dans le commandement. Le ton général des voix dans la classe dépend, en bonne partie, du maître ; et il n'y a de profit pour personne à ce que tout le monde doive crier dans une école pour se faire entendre.

La voix haute s'oppose à ce que plusieurs enseignements simultanés se donnent convenablement dans le même salle.

Quant au commandement, la parole contenue a toujours plus de dignité et d'empire. Lorsqu'un premier ordre n'est pas exécuté, on a l'habitude de le répéter sur un ton plus haut. C'est le contraire qui est la bonne méthode. Crier est l'indice de la colère naissante. Baisser la voix est la marque du sérieux avec lequel on parle. Il y a tout à gagner d'ailleurs à ce que l'élève doive *écouter* le maître afin de *l'entendre*. Le silence règne ainsi dans l'école, et écouter est un premier degré d'obéissance qui prépare et facilite les suivants.

8. Une des parties difficiles mais indispensables de votre tâche est d'apprendre à *exercer une surveillance générale* dans les moments mêmes où vous êtes occupés d'un enseignement particulier. Les qualités physiques ont à cet égard de l'influence, mais il y a aussi, ici, un élément de savoir-faire qui peut s'acquérir par la pratique. Dans les commencements il peut y avoir quelque difficulté à corriger convenablement un thème, ou à bien donner une leçon, tout en promenant sans cesse les yeux sur les différentes parties de la salle d'école. Mais à la longue ce coup d'œil général devient une habitude et tout devient facile par l'habitude.

9. Dans les leçons simultanées, tenez les enfants en haleine par *des interrogatoires fréquents et rapides*, qui s'adressent alternativement à tous. On a l'habitude de nommer un enfant et de lui poser ensuite la question. Il est préférable de poser d'abord la question et de ne nommer qu'ensuite l'élève qui doit y répon-

dre. Chaque élève, de la sorte, peut croire que c'est lui qui sera appelé, et l'attention de tous est naturellement entretenue et excitée.

RÉCITATION

Degré supérieur.

Science et poésie.

Une forêt, qu'est-elle en soi ?
 Un cru d'azote et de carbone.
 Mais l'âme y sent on ne sait quoi
 Dont la muette horreur l'étonne.

La mer n'est que des sels dissous
 Troublant le miroir d'une eau claire.
 Mais l'âme entend gronder dessous,
 Une monstrueuse colère.

Qu'est le zéphir ou l'aquilon ?
 Un flux d'azote et d'oxygène.
 Mais l'âme y sent quelque démon
 Dont l'esprit flâne ou se déchaine.

Un aveugle soulèvement
 N'a-t-il pas courbé la colline ?
 Mais l'âme y rêve un lit charmant,
 Un tapis que l'amour incline.

La source n'est que l'eau du mont
 Qui filtre et dans le val affleure :
 Mon âme, hélas ! voit luire au fond
 Une sœur qui l'appelle et pleure...

A. F.

SULLY PRUD'HOMME.

Degré intermédiaire.

Le soleil riche.

Pour te laver du sommeil,
 Qui sur tes yeux pèse encore,
 Viens voir lever le soleil
 Dans son alcôve d'aurore.

Lentement il cligne un œil.
 Il veut redormir peut-être.
 Mais la Nuit, la veuve en deuil
 Crie en ouvrant la fenêtre :

— Allons, allons, fainéant,
 Il faut sortir de la plume.
 Déjà là-bas l'Océan,
 Votre grand miroir s'allume.

Alors, se frottant les yeux,
 Débarbouillé de rosée,
 Le dormeur aux beaux cheveux
 Met le nez à la croisée.

Et l'on voit, dans l'air léger,
 D'un nuage qui rougeoie
 Un vol de flocons neiger
 Comme des papiers de soie.

L'un est blanc, l'autre vermeil,
 Tous sont roulés en pelotes.
 C'est Monseigneur le Soleil
 Qui défait ses papillotes.

JEAN RICHEPIN.

Calcul oral.

Degré inférieur : 1^{re} dizaine. (Récapitulation.)

1. Le drapeau fédéral est formé d'une croix blanche dans un champ rouge. Combien ce drapeau a-t-il de couleurs ?
2. Un enfant est borgne. Avec combien d'yeux voit-il clair ?
3. Un paysan avait 2 vaches. Il en achète encore une. Combien en a-t-il maintenant ?
4. Je paie fr. 3 avec 2 pièces de monnaie. Quelles sont ces pièces ?
5. Un cordonnier doit faire 2 paires de souliers. Il a déjà terminé 3 souliers. Combien doit-il en faire encore ?
6. Je possède 2 pièces de fr. 2 et une pièce de fr. 1. Combien ai-je ?
7. Combien un timbre de 5 c. coûte-t-il de plus qu'un timbre de 2 c. ?
8. Un cocher conduit 2 messieurs et 2 dames. Combien y a-t-il de personnes sur cette voiture ?
9. Une famille se compose du père, de la mère, de 2 garçons et de 2 filles. Combien cette famille comprend-elle de personnes ?
10. Les fenêtres de notre classe ont 6 vitres. La grêle casse 2 vitres d'une fenêtre. Combien cette fenêtre a-t-elle de vitres entières ?
11. Combien reste-t-il d'une demi-douzaine d'œufs lorsqu'on en a consommé 3 ?
12. Comment peut-on partager 6 pommes entre 2 enfants ? (5 + 1, 4 + 2, 3 + 3, 2 + 4, 1 + 5.)
13. Paul garde au champ 4 vaches, 2 génisses et 1 brebis. Combien de têtes de bétail doit-il surveiller ?
14. Combien une semaine a-t-elle de jours ? de jours ouvrables ?
15. Combien y a-t-il encore de jours dans une semaine lorsque dimanche et lundi sont écoulés ? combien de jours ouvrables ?
16. Combien faut-il de fers pour ferrer 2 chevaux ?
17. Comment peut-on payer fr. 8 avec 3 pièces de monnaie ?
18. Dans un atelier travaillent 6 ouvriers et 3 apprentis. Combien de personnes y sont occupées ?
19. Un joueur abat 7 quilles d'un coup de boule. Combien de quilles restent debout ?
20. Combien de jours font une semaine plus 3, 1, 2 jours ?

Degré intermédiaire : de 1 à 1000.

EXERCICES PRÉLIMINAIRES

1 m. = 100 cm.

- 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 m. = ? cm.
- 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 m. = ? dm.
- 1 m. + 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 dm. = ? cm.
- 4 m. + 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 dm. = ? cm.
- 1 m. + 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 cm. = ? cm.
- 5 m. + 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 cm. = ? cm.
- 1 m. + 1 dm. + 1 cm. = ? cm. (111 cm.)

$$3 \text{ m.} + 4 \text{ dm.} + 7 \text{ cm.} = ? \text{ cm. (347 cm.)}$$

$$6 \text{ m.} + 3 \text{ dm.} + 9 \text{ cm.} = ? \text{ cm. (639 cm.)}$$

$$2 \text{ m.} + 0 \text{ dm.} + 5 \text{ cm.} = ? \text{ cm. (205 cm.)}$$

$$1 \text{ fr.} = 100 \text{ c.}$$

$$1 \text{ q.} = 100 \text{ kg.}$$

$$1 \text{ hl.} = 100 \text{ l.}$$

Mêmes exercices qu'avec le m.

1. Compter par centaines de 100 à 1000 et de 1000 à 0.
2. Compter par dizaines de 100 à 200, de 500 à 600, etc., et vice-versa.
3. Compter par unités de 100 à 110, de 800 à 810 et vice-versa.
4. Compter de 100 à 200, de 400 à 500, etc., en ajoutant chaque fois 3, etc.
5. Quel est le nombre qui suit 99, 199, 399, 400, 239, 359, 909 ?
6. Quel est le nombre qui précède 100, 300, 700, 1000, 550, 610, 830, 980 ?
7. Quel nombre se trouve entre 99 et 101, 499 et 501, etc. ?
8. Entre quels nombres se trouvent 100, 300, 700, 840 ?
9. $100 + 100 \dots$ jusqu'à 1000.
 $100 + 200 \dots$ » 900.
 $100 + 300 \dots$ » 1000, etc.
10. $1000 - 100 \dots$ » 0.
 $1000 - 200 \dots$ » 0.
 $1000 - 300 \dots$ » 0, etc.
11. a) $100 + \quad = 200.$ b) $200 + \quad = 300.$
 $100 + \quad = 300.$ $200 + \quad = 400.$
 $100 + \quad = 400.$ $200 + \quad = 500, \text{ etc.}$

Mêmes exercices avec 300, 400, 500, etc.

12. a) $1 \times 100 =$ b) $1 \times 200 =$
 $2 \times 100 =$ $2 \times 200 =$
 $3 \times 100 =$ $3 \times 200 = \text{etc.}$

Mêmes exercices avec 300, 400, 500, etc.

13. a) $100 : 100 =$ b) $200 : 200 =$
 $200 : 100 =$ $400 : 200 =$
 $300 : 100 =$ $600 : 200 = \text{etc.}$
c) $300, 600, 900 : 300 =$
d) $400, 800 : 400 =$
e) $500, 1000 : 500 =$
14. $\frac{1}{2}$ de 200, 400, 600, 800, 1000 =
 $\frac{1}{3}$ de 300, 600, 900 =
 $\frac{1}{4}$ de 400, 800 =
 $\frac{1}{5}$ de 500, 1000 =

Degré supérieur : nombres entiers.

EXERCICES CONTRIBUANT A LA RAPIDITÉ DU CALCUL

(Nota. — Les opérations de chacune des séries ci-dessous doivent être énoncées assez lentement pour ne pas décourager les élèves peu doués.)

$$\begin{array}{r}
 1. \ 300 + 200 \\
 + 400 \\
 - 700 \\
 \times 4 \\
 - 500 \\
 - 220 \\
 : 10 \\
 : 4 \\
 \hline
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 (2) \\
 5. \ 7 \times 80 \\
 + 140 \\
 : 2 \\
 : 5 \\
 \times 90 \\
 - 70 \\
 : 7 \\
 \times 9 \\
 \hline
 (720)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 2. \ 80 + 90 \\
 - 50 \\
 + 80 \\
 \times 5 \\
 - 900 \\
 + 60 \\
 : 4 \\
 : 5 \\
 \hline
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 (8) \\
 6. \ 500 - 230 \\
 \times 2 \\
 : 9 \\
 : 12 \\
 \times 5 \\
 \times 6 \\
 - 25 \\
 \times 4 \\
 \hline
 (500)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 3. \ 800 - 500 \\
 + 800 \\
 - 400 \\
 : 2 \\
 - 50 \\
 : 6 \\
 : 10 \\
 \times 7 \\
 \hline
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 (35) \\
 7. \ 9 \times 60 \\
 + 20 \\
 : 7 \\
 : 5 \\
 \times 2 \\
 \times 5 \\
 - 90 \\
 : 2 \\
 \hline
 (35)
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 4. \ 450 : 3 \\
 : 10 \\
 \times 8 \\
 + 30 \\
 : 2 \\
 : 5 \\
 : 5 \\
 \times 6 \\
 - 90 \\
 \hline
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 (0) \\
 8. \ 5 \times 5 \times 5 \\
 + 25 \\
 - 40 \\
 + 90 \\
 : 4 \\
 \times 13 \\
 : 5 \\
 : 2 \\
 \hline
 (65)
 \end{array}$$

J. S. et E. B.

DESSIN. *Degré supérieur.*

Dahlia simple.

